

Bulletin d'information n°5

SOMMAIRE

Priorité pour l'année scolaire en cours
Report d'activités
Projet d'établissement
Devoirs surveillés
Tabagie
G.O.P.R
Formation aux gestes de 1^{er} secours
Accueil
Mouvement des personnels
d'enseignement du second degré

Priorité pour l'année scolaire en cours :

Rappel des priorités énoncées lors de la présentation de l'équipe de Direction, le 06 août dernier :

1. Individualisation de l'aide aux élèves, notamment sous forme d'accompagnement éducatif (y compris pour l'internat).
2. Amélioration du taux de passage en classe de 1^{ère} (24,5% de « non passage » en fin de seconde).
3. Amélioration du niveau de compétences des élèves en LV.
4. Généralisation de l'E.D.D. (Education au Développement Durable).
5. Lutte contre toutes les discriminations.
6. Développement de l'accès aux technologies numériques éducatives :
 - * Utilisation des TICE à usage pédagogique;
 - * B2i lycée (objectif 100%);
 - * Développement d'un E.N.T (Espace Numérique du Travail) à partir de « Pronote ».
7. Permettre aux élèves de mieux choisir leur orientation :
 - * Mise à jour du Plan d'Information et d'Orientation ;
 - * Mise en œuvre de ce document.
8. Assurer la réussite des élèves socialement défavorisés :
 - * Rappel/prise en charge individualisée (1^{ère} priorité).
9. Prévenir l'absentéisme scolaire et le « décrochage ».
 - * Mise en place d'un G.O.P.R (Groupement pour l'Observation et la Prévention des Ruptures)
10. Associer davantage les parents d'élèves à la réussite de leurs enfants :
(Favoriser la demande sociale d'éducation).

Report d'activités :

Malgré tout l'intérêt des journées thématiques prévues, il me paraît guère possible, notamment en raison de l'installation récente de l'équipe de direction, d'organiser dans les délais initialement prévus :

- * La journée pédagogique;
- * La journée récréative.

Sur ce second point toutefois, les élèves s'étant investis dans la préparation d'un spectacle se verront proposer une période pour réaliser l'activité programmée.

Projet d'établissement :

Une partie de la prérentrée de février prochain sera consacrée à la mise à jour ou ajustement du projet d'établissement. Les conseils d'enseignement de fin d'année scolaire (sans doute en octobre) permettront d'avancer ce travail.

Le conseil pédagogique, ayant pour objectif principal, d'organiser la réflexion collective nécessaire à l'élaboration du volet pédagogique du projet d'établissement, sera consulté avant la fin de l'année scolaire en cours.

Devoirs surveillés :

Les absences aux devoirs surveillés ne doivent pas être tolérées. Dès son retour en classe, l'élève est confié aux CPE pour qu'il s'acquitte du devoir manqué.

Protocole :

- Le professeur concerné par l'absence prévient les CPE et leur remet un sujet ;
- Ce même professeur prévient le collègue concerné par le créneau sur lequel le devoir sera effectué et demande à ce collègue d'envoyer l'élève chez les CPE.

Malgré l'inconvénient lié à une nouvelle absence de cours (pendant que l'élève compose), cette méthode doit porter ses fruits et dissuader les élèves de « sécher » les devoirs surveillés.

Tabagie :

Il est rappelé que l'interdiction de fumer à l'intérieur du périmètre scolaire (locaux en plein air également) s'applique à tous les usagers et personnels de l'établissement.

G.O.P.R. :

Le Groupement pour l'Observation et la Prévention des Ruptures, vise à prendre en compte les situations d'élèves en grandes difficultés. Le groupe, composé du Proviseur, Proviseur adjoint, d'une CPE, d'une infirmière, d'une COP, de l'assistante sociale et de participants occasionnels, se réunit le dernier jeudi de chaque mois à 08h00, dans le bureau du Proviseur.

Les situations difficiles décelées par tout personnel de l'établissement peuvent être communiquées à l'une des personnes de ce G.O.P.R.

Calendrier :

Jeudi 27/08/09

Jeudi 01/10/09

Jeudi 29/10/09

Jeudi 26/11/09

Formation aux gestes de premier secours :

Une formation aux gestes de premier secours est organisée au lycée par les pompiers les mercredis 19 et 26 août, de 12h30 à 17h30.

Accueil :

Les élèves de 3^{ème} du Clg La Foa visiteront l'établissement le mardi 18/08/ prochain de 9h à 11h45. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

- Planning de la matinée :
- 9h : arrivée, accueil au portail.
- 9h15 : petit déjeuner au réfectoire.

- 9h30 : 1 groupe de 20 élèves reste au réfectoire pour la présentation des enseignements spécifiques.
- Visite de l'établissement avec la CPE et le second groupe (internat).
- 10h15 : changement des groupes.
- 11h00 : intervention des professeurs pour les enseignements spécifiques, et présentation de la seconde.
- 11h45 : fin du programme.

Mouvement des personnels d'enseignement du second degré

Rappel : Les demandes de mutation des personnels enseignants pour la rentrée 2010, phase intra territoriale, doivent être saisies sur SIAM, du 29/07 au 27/08/09 au soir. Un guide de saisie des demandes est à votre disposition sur le site internet accessible à l'adresse suivante : <http://www.ac-noumea.nc>